

Règlements du concours « LA CHEF D'ORCHESTRE »

Afin d'avoir la chance de gagner **un laissez-passer valable pour 2 personnes** pour assister à la première du film **LA CHEF D'ORCHESTRE**, le **28 MARS 2020**, il faut remplir le formulaire sur le site www.mk2mile-end.com/concours.

1. Les personnes peuvent participer autant de fois qu'elles le désirent.
2. Le concours sera publié dans le journal LE DEVOIR du 13 au 18 MARS 2020
3. Remplir le formulaire sur le site www.mk2mile-end.com/concours.
4. Le concours sera disponible sur ce site du 13 au 18 MARS 2020
5. Le tirage au sort aura lieu le 19 MARS 2020 à 17h chez MK2 I MILE END.
6. **30 gagnants** recevront par courriel une invitation valable pour deux personnes pour assister à la première du film **LA CHEF D'ORCHESTRE**, le **SAMEDI 28 MARS 2020**, à 19h au cinéma **CINEPLEX QUARTIER LATIN** de Montréal.
7. Les gagnants des laissez-passer doubles seront informés par courriel le **20 MARS 2020**
8. La valeur des **prix** est de **660 \$ (30 billets double) X 22\$**.
9. Les personnes au bénéfice desquelles le concours est tenu, leurs employés, leurs représentants, leurs agents ou les membres de leur famille ne peuvent participer à ce concours.
10. Les règlements sont disponibles chez **MK2 I MILE END**.
11. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux

afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler

Fait à Montréal, le 25 FEVRIER 2020